

Remplacer coûte cher!

- Tout le monde est d'accord pour dire que remplacer coûte cher quand il s'agit de machinerie, mais plusieurs ne sont pas aussi convaincus quand on parle des vaches.



L'analyse du coût de production du lait au Canada indique que 12 % des frais engagés dans la production laitière servent à assurer le remplacement des vaches dans le troupeau. Cela représente un coût annuel de près de 45 000 \$ pour un troupeau moyen de 55 vaches ou presque 800 \$ par vache présente. Précisons ici qu'il s'agit

de l'ensemble des charges liées à l'élevage ou à l'achat des animaux de remplacement moins les revenus réalisés lors de la vente des animaux de production, des vaches de réforme et des veaux laitiers. Devrait-on regarder de ce côté pour diminuer le coût de production du lait chez nous?

Quatre éléments influencent le coût net du remplacement des vaches d'un troupeau : le nombre de vaches à remplacer, le coût d'élevage d'une génisse, la marge de sécurité établie par le producteur et, finalement, le prix reçu pour la vache vendue ou réformée.

LE TAUX DE RÉFORME

On établit habituellement le nombre de vaches à remplacer en se référant au taux de réforme du troupeau. Celui-ci est obtenu en divisant le nombre de vaches sorties du troupeau par le nombre moyen de vaches présentes durant l'année. Il est cependant plus logique de soustraire les vaches vendues à d'autres producteurs, avant de faire ce calcul, puisque ces dernières iront poursuivre leur carrière de productrices dans un autre troupeau.

En 2009, selon les statistiques compilées par Valacta, un peu plus de 97 000 vaches avaient quitté les troupeaux inscrits au contrôle laitier. En considérant que le nombre total de

vaches s'est maintenu autour de 300 000 têtes, cela représente un taux de 32 %, soit une vache sur trois. Ceci veut dire que nos vaches ne font, en moyenne, que trois lactations avant de quitter le troupeau. Est-ce une bonne performance, pour un milieu reconnu pour la qualité de son cheptel laitier?

Le tableau 1 illustre les raisons pour lesquelles les vaches quittent le troupeau. Notez que les cas où la cause n'avait pas été identifiée ont été répartis proportionnellement dans les différentes catégories.

L'analyse du tableau 1 montre que 14 % des vaches sorties sont simplement transférées à d'autres troupeaux. En ne considérant pas ces sujets, on obtient un taux de réforme de 28 %. L'analyse des autres causes de réforme permettra de cibler les gains potentiels.

En appliquant les pourcentages de ce tableau à notre troupeau de 55 vaches, on obtiendrait alors les résultats suivants : deux vaches mortes, deux vaches vendues à un autre producteur, une vache réformée volontairement et 13 vaches réformées pour causes involontaires. Un premier constat s'impose : il se fait très peu de réformes volontaires, car, si on exclut les vaches qui sont transférées à un autre troupeau, il y a à peine 9 % des vaches éliminées par choix. De l'autre côté, 15 vaches sortent de l'entreprise sans qu'on l'ait réellement souhaité : mortalité et problèmes liés à la santé. Les problèmes de reproduction, de santé du pis et de locomotion regroupent 75 % de ces réformes non souhaitées. N'y a-t-il pas là des gains réalisables à produire? Une stratégie de reproduction mieux adaptée, une révision du système ainsi que des méthodes de traite et, finalement, un confort accru des stalles pourraient

TABLEAU 1.
DISTRIBUTION DES CAUSES DE SORTIE DU TROUPEAU

| | % DES VACHES SORTIES | POUR UN TROUPEAU DE 55 VACHES |
|--|-------------------------|----------------------------------|
| Mortalité | 11 | 2 |
| Transfert à un autre troupeau (vente, location, etc.) | 14 | 2 |
| Faible production (lait ou composantes) | 5 | |
| Conformation | 2 | |
| Leucose ou paratuberculose | 1 | 1 |
| Tempérament ou vitesse de traite | 1 | |
| Sous-total des sorties volontaires | 23 | 3 |
| Problèmes de reproduction | 21 | |
| Mammite/haut CCS, blessures et autres problèmes de santé du pis | 21 | |
| Problèmes de pieds et membres | 10 | |
| Blessures | 4 | |
| Maladie, vieillesse, autres | 10 | |
| Sous-total des sorties involontaires | 66 | 13 |
| TOTAL | 100 | 18 |

s'avérer des outils utiles pour diminuer de trois ou quatre vaches le nombre d'animaux réformés durant l'année. Évidemment, cela suppose qu'on devra investir ou s'investir pour améliorer les choses. Est-ce que « la peine emportera le profit »?

LE COÛT D'ÉLEVAGE

Selon Agritel-Web, le coût total moyen pour élever une génisse au Québec, en 2008, dépassait un peu les 3 000 \$ (tableau 2). En déduisant le revenu de la vente de la vache réformée, il en coûte en moyenne un peu plus de 2 445 \$ à chaque fois qu'on remplace une vache. Le groupe des 20 % meilleurs présente lui aussi un coût non négligeable avec 1 885 \$/tête remplacée. Malgré tout, ces fermes économisent 560 \$, comparativement à la moyenne, à chaque fois qu'elles réalisent cette opération. En appliquant les chiffres du tableau 1 à notre troupeau de 55 vaches, avec ses 16 réformes et deux mortalités, le groupe des meilleurs s'en tire avec une économie globale de 11 500 \$ par année,



TABLEAU 2.
COÛT D'ÉLEVAGE D'UNE TAURE ET DE REMPLACEMENT
D'UNE VACHE, AGRITEL-WEB, 2008

| | MOYENNE (557 FERMES) \$/TAURE PRODUITE | 20 % MEILLEURS (111 FERMES) \$/TAURE PRODUITE |
|--|--|---|
| Déboursés directs : concentrés achetés, frais de vétérinaire, d'insémination, d'enregistrement, etc. | 621 | 458 |
| Produits de la ferme : valeur du veau, lait, céréales et foin consommés, paille utilisée, etc. (prix standard) | 1 239 | 1 017 |
| Sous-total des charges variables | 1 860 | 1 475 |
| Charges fixes : part des frais d'entretien des équipements et des bâtiments, électricité, salaires, intérêts, autres charges générales, amortissements équipements et bâtiments, retraits des exploitants et rémunération de l'avoir net | 1 215 | 960 |
| Coût d'élevage d'une taure | 3 075 | 2 435 |
| Prix net moyen pour une vache vendue (production et réforme) | 630 | 550 |
| Coût de remplacement d'une vache | 2 445 | 1 885 |
| Performances techniques | | |
| Pourcentage du poids mature atteint à 24 mois | 86 | 87 |
| Âge au vêlage (mois) | 26,5 | 26,4 |

sans pour autant avoir eu à sacrifier sur le développement des animaux.

Même si la plupart des producteurs admettent qu'il en coûte de 2 000 \$ à 3 000 \$ pour élever une génisse, il est clair que très peu prennent ce chiffre en compte lorsque vient le temps de prendre des décisions d'élevage. On a tendance à ne retenir que les déboursés directs et, comme ils sont couverts par le revenu de la vente de la vache ou de la taure (lorsqu'on s'en départit avant le vêlage), on fait peu de sélection au moment de la naissance de la génisse (ou de la saillie de sa mère). On appuie cette approche sur le fait que les céréales, les fourrages, et la paille sont « déjà produits », que l'étable et les équipements « sont déjà en place », et que la main-d'œuvre est « présente de toute façon ». Ce raisonnement est valable à court terme, mais, sur plusieurs années, il ne tient pas la route. À preuve, ce commentaire recueilli auprès d'un producteur qui avait modifié son approche deux ans plus

tôt : « J'ai récupéré l'espace libéré par les jeunes que je gardais en trop et je l'ai réaménagé pour les vaches. Aujourd'hui, je produis 12 kg de quota de plus dans mon étable sans avoir eu à agrandir ni à acheter de foin ou à engager de nouveaux employés. » Il n'est pas nécessaire de sortir la calculatrice pour comprendre qu'il a ainsi amélioré son bénéfice.

LA MARGE DE SÉCURITÉ

Les meilleures conditions de confort et une stratégie de reproduction efficace ne mettent pas l'entreprise à l'abri des imprévus. Certains producteurs opteront pour l'achat de vaches au moment où des besoins de remplacement exceptionnels surviendront. Cette solution ne semble pas convenir à tous : il peut être difficile de trouver des animaux disponibles pour certains créneaux comme celui du lait biologique, tandis que le statut de « troupeau fermé » peut être très important pour certains producteurs qui craignent la transmission de maladies.

L'idée d'élever quelques têtes de plus que tout simplement celles requises pour ses besoins de remplacement s'avère alors une solution bien adaptée. Il faudrait cependant limiter cette marge : 5 % de remplacement supplémentaire semble suffisant. Toutefois, cela ne justifiera jamais l'élevage de sujets à potentiel génétique trop faible. On envisagera de vendre les taures de surplus avant le vêlage si elles ne sont pas nécessaires pour le remplacement du troupeau et la différence entre leur coût d'élevage et le revenu de la vente sera considérée comme une « prime d'assurance ».

LE PRIX DE VENTE DES VACHES

Les ventes de vaches et de taures viennent compenser une partie des charges d'élevage d'un troupeau. Malheureusement, le prix obtenu pour la réforme est très faible en regard du coût d'élevage. Le tableau 2 illustre très bien cette situation. Dans ce contexte, l'amélioration de la longévité des vaches est la meilleure alternative.

STRATÉGIE DE REMPLACEMENT

Viser l'objectif que les vaches complètent en moyenne quatre lactations dans le troupeau ne semble pas farfelu, lorsque l'on considère la qualité du cheptel québécois. Cela équivaut donc à un taux de réforme de 25 %. En y ajoutant une petite marge de sécurité de 3 %, notre troupeau de 55 vaches passerait de 18 à 15 taures produites par année. S'il parvient à réduire son coût d'élevage de la moyenne (3 075 \$/taure) à celui du groupe des « 20 % meilleurs » (2 435 \$/taure), même en continuant à recevoir 550 \$ en moyenne par vache vendue, notre producteur réalisera une économie annuelle de 17 200 \$.

FIXER VOS OBJECTIFS

Plusieurs outils et services sont disponibles pour vous aider à diminuer le taux de réforme des vaches et à limiter les besoins en élevage des génisses, tout en vous aidant à sélectionner celles qui présentent les meilleurs potentiels. Les gains réalisables sont importants et accessibles aux troupeaux de toutes tailles. Il ne vous reste qu'à fixer vos objectifs! ■